



---

# communiqué

---

Date Le 15 janvier 1990

N<sup>o</sup> 008

Pour publication

## NAMIBIE: MISSION ACCOMPLIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre de la Défense nationale, l'honorable Bill McKnight, ont annoncé aujourd'hui que la majorité des membres des Forces canadiennes affectés au maintien de la paix en Namibie seront de retour au Canada demain, dans le cadre du retrait graduel d'un certain nombre de contingents nationaux.

Le ministre McKnight se propose d'accueillir personnellement, à leur arrivée à Calgary, les 189 soldats du soutien logistique qui ont servi au sein du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT).

"Le succès de l'opération, nous le devons tant aux Nations Unies qu'au peuple namibien, a déclaré M. Clark. J'ajouterai qu'il est fort encourageant de voir une mission de maintien de la paix s'achever dans les délais prévus et sans dépassement de budget." Étant donné la stabilité de la situation en Namibie, l'élément militaire du GANUPT a pu commencer à se retirer avant l'expiration de son mandat, en mars, ce qui permettra aux Nations Unies de faire face aux coûts occasionnés par une augmentation des effectifs policiers qui s'était précédemment avérée nécessaire.

"Nous pouvons tous être fiers de la contribution apportée par les Forces canadiennes à l'une des plus vastes et des plus fructueuses opérations des Nations Unies à ce jour", a affirmé pour sa part M. McKnight. Près de 500 soldats ont été affectés, en deux tours, au contingent canadien, dont l'effectif maximum a atteint 260 personnes et qui a assuré le soutien logistique aux éléments militaire, policier et civil du GANUPT dans le centre et le sud de la Namibie.

.../2

Après un début difficile, marqué par des combats entre les mouvements de guérilla nationalistes et les forces sous contrôle sud-africain en avril dernier, le GANUPT a beaucoup contribué à créer un climat propice à la tenue d'élections libres et équitables en novembre. À ce moment-là, il y avait au sein du Groupe, outre les membres des Forces canadiennes, 100 agents de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que 50 contrôleurs électoraux et 12 experts techniques canadiens. Le Canada a également fourni 4000 boîtes de scrutin pour les élections. Les contrôleurs électoraux et les experts sont déjà rentrés au Canada, de même qu'une trentaine de soldats. Après le retour, demain, du principal groupe de soldats canadiens, les agents de la GRC et quelque 25 militaires resteront en Namibie jusqu'en mars.

L'Assemblée constituante élue en novembre a beaucoup progressé dans ses travaux. Ainsi, elle a approuvé en principe, à l'unanimité, un projet de constitution qui comporte une charte des droits et qui prévoit l'institution d'une présidence de type exécutif responsable devant une assemblée bicamérale élue à la proportionnelle, la mise en place d'un système judiciaire indépendant, la tenue régulière d'élections pluralistes et l'abolition de la peine de mort - ce qui concorde en tout point avec les principes constitutionnels établis par les Nations Unies en 1982 et fermement soutenus par le Canada. L'adoption de la constitution, qui devrait intervenir plus tard ce mois-ci, sera suivie par l'indépendance totale, en mars.